



REPUBLIQUE DU SENEGAL

UN PEUPLE-UN BUT-UNE FOI

.....

MINISTERE DE L'EMPLOI, DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

ET DE L'ARTISANAT

.....



Office National de
Formation Professionnelle
La référence de la formation professionnelle

RAPPORT D'ACTIVITES 2018

AVRIL 2019

TABLES DE MATIERES

INTRODUCTION.....	6
I. ETAT D'EXECUTION TECHNIQUE DES ACTIVITES REALISEES AU COURS DE L'ANNEE	7
1.1. AXE 1 : PRODUCTION DE BIENS ET SERVICES	7
1.2. AXE 2 : CAPACITES D'INTERVENTION DE L'ONFP	22
1.3. AXE 3 : LEADERSHIP DE L'ONFP	26
II. PRESENTATION DES INDICATEURS ET ANALYSE DES PERFORMANCES DE L'ONFP .	30
III. DIFFICULTES RECONTREES	44
IV. RECOMMANDATIONS	44
CONCLUSION.....	46
ANNEXE : ETAT D'EXECUTION DU PLAN OPERATIONNEL 2018	i

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Répartition des effectifs formés par région et selon le genre	9
Tableau 2 : Répartition des formés par domaine	10
Tableau 3 : Répartition des formés selon le type de certification	10
Tableau 4 : Répartition des formés selon le projet ou programme.....	11
Tableau 5 : Répartition des groupes à besoins spécifiques accompagnés	11
Tableau 6 : Répartition des bénéficiaires des collectivités territoriales accompagnées.....	12
Tableau 7 : Répartition du personnel des entreprises accompagnées.....	12
Tableau 8 : Etat d'avancement physique des chantiers du projet FPEC au 31 décembre 2018	17
Tableau 9 : Etat des conventions signées en 2018	28
Tableau 10 : Etudes réalisées	30
Tableau 11 : Projets de recherche appuyés.....	30
Tableau 12 : Nombre de formés.....	31
Tableau 13 : Bénéficiaires ayant obtenu un titre de qualification.....	32
Tableau 14 : Répartition selon le genre	32
Tableau 15 : Etat des formés hors de la région de Dakar.....	32
Tableau 16 : Traitement des demandes de formations	33
Tableau 17 : Formations exécutées au profit des organisations de personnes vivant avec un handicap.....	33
Tableau 18 : Bénéficiaires certifiés par la VAE.....	34
Tableau 19 : Référentiels validés.....	34
Tableau 20 : Entreprises accompagnées	34
Tableau 21 : Programmes d'investissement accompagnés	35
Tableau 22 : Centres de formations construits et réceptionnés.....	35
Tableau 23 : Supports pédagogiques édités.....	36
Tableau 24 : Supports pédagogiques imprimés	36
Tableau 25 : Supports pédagogiques diffusés.....	36
Tableau 26 : Recrutement d'agents.....	37
Tableau 27 : Dépenses de personnel sur le budget	37
Tableau 28 : Création d'antennes régionales	38
Tableau 29 : Absorption des crédits des recettes mobilisées	38

Tableau 30 : Agents ayant bénéficié d'une formation.....	39
Tableau 31 : Ressources financières générées dans le budget	39
Tableau 32 : Couverture des besoins en équipements et matériels	40
Tableau 33 : Les systèmes mis en place.....	40
Tableau 34 : Respect du délai de production du rapport sur l'état d'avancement du CDP	41
Tableau 35 : Respect du délai de production du rapport annuel	41
Tableau 36 : Respect du délai de productions et de soumission des états financiers	42
Tableau 37 : Ratio de Solvabilité Fiscale.....	42
Tableau 38 : Le partenariat	43

LISTE DES SIGLES ET ACRONYMES

ACEFOP	: Accès équitable à la Formation Professionnelle
AFD	: Agence française de Développement
ANPEJ	: Agence nationale pour la Promotion de l'Emploi des Jeunes
APC	: Approche Par les Compétences
APD	: Avant-projet Détaillé
APM	: Attaché en Passation de Marchés
ASP	: Agence d'Assistance à la Sécurité de Proximité
BM	: Banque Mondiale
BOM	: Bureau Organisation et Méthodes
CA	: Conseil d'Administration
CDFP	: Centre Départemental de Formation Professionnelle
CDP	: Contrat De Performance
CEMEQ	: Centre d'Elaboration des Moyens d'Enseignement du Québec
CFCE	: Contribution forfaitaire à la Charge des Employeurs
CGES	: Clauses de Gestion Environnementale et Sociale
DAGE	: Direction de l'Administration et de la Gestion des Equipements
DAO	: Dossier d'Appel d'Offres
DCMP	: Direction centrale des Marchés Publics
DETF	: Document d'Exécution technique de la Formation
DGPSN	: Délégation générale à la Protection sociale et à la Solidarité nationale
DIOF	: Direction de l'Ingénierie et des Opérations de Formation
DSCOS	: Direction de la Surveillance et du Contrôle de l'Occupation du Sol
3FPT	: Fonds de Financement de la Formation professionnelle et technique
FNCF	: Fonds national de Crédits pour les Femmes
FOREM	: Office wallon de la Formation professionnelle et de l'Emploi
FPEC	: Formation professionnelle pour l'Emploi et la Compétitivité
FPT	: Formation professionnelle et technique
IDA	: Association Internationale de Développement
MEFPA	: Ministère de l'Emploi, de la Formation professionnelle et de l'Artisanat
MEPC	: Ministère de l'Économie, du Plan et de la Coopération
MOD	: Maîtrise d'Ouvrage déléguée
OFPPT	: Office de la Formation professionnelle et de la Promotion du Travail
ONFP	: Office National de Formation professionnelle
PF2E	: Projet Formation Ecole-Entreprise

- PGES** : Plan de Gestion environnementale et Sociale
- PSD** : Plan stratégique de Développement
- PSE** : Plan Sénégal émergent
- PTF** : Partenaire technique et financier
- PUMA** : Programme d'Urgence de Modernisation des Axes et Territoires Frontaliers
- RAFPRO** : Réseau africain des Institutions et Fonds de Formation professionnelle
- TDR** : Termes de référence
- UCAD** : Université Cheikh Anta DIOP
- VAE** : Validation des Acquis de l'Expérience

INTRODUCTION

Conformément à ses missions définies dans la loi N° 86-44 du 11 août 1986 et aux nouvelles orientations qu'il s'est assignées à travers son nouveau plan stratégique de développement (PSD) 2017-2021, l'ONFP a élaboré et mis en œuvre en 2018 un plan opérationnel centré d'une part, sur le contrat de performance signé en 2017 avec les autorités de tutelle et d'autre part, sur ses engagements vis-à-vis des partenaires techniques et financiers dans le cadre des projets : projet Formation professionnelle pour l'Emploi et la Compétitivité (FPEC), Accès équitable à la formation professionnelle (ACEFOP) et le programme Sen/028, en qualité de Maître d'Ouvrage Délégué (MOD).

Même si des résultats encourageants ont été enregistrés au cours de l'année, force est de noter que l'ONFP s'est heurté à une contrainte financière exceptionnelle liée d'une part, au non-versement par l'Etat de **3 676 066 031 F CFA** de la CFCE complémentaire inscrits dans le CDP et d'autre part, à une ponction de plus de **1,7** milliard de francs sur son compte de dépôt au Trésor.

Cette contrainte financière, la première de son histoire, a eu comme conséquence des reports d'activités faute de ressources financières, entraînant des écarts importants entre les prévisions en termes de cibles à atteindre et les résultats obtenus à la fin de l'année.

Ce présent rapport d'activités destiné au Conseil d'Administration et aux autorités de tutelle, est structuré autour des points suivants :

- état d'exécution technique des activités réalisées au cours de l'année 2018 ;
- présentation des indicateurs et analyse de la performance de l'ONFP ;
- difficultés rencontrées ;
- recommandations.

I. ETAT D'EXECUTION TECHNIQUE DES ACTIVITES REALISEES AU COURS DE L'ANNEE

Dans cette partie nous présenterons par axe, pour chaque objectif spécifique et chaque résultat attendu, l'état d'exécution des activités prévues en 2018.

1.1. AXE 1 : PRODUCTION DE BIENS ET SERVICES

Objectif spécifique 1.1 : Renforcer la production et la diffusion de connaissances sur la formation professionnelle

Pour atteindre cet objectif spécifique, deux résultats sont visés :

Résultat 1.1.1 : Des études portant sur des problématiques du secteur de la formation professionnelle sont réalisées et diffusées

Activité 1.1.1.1 : Réaliser une étude sur la formation professionnelle et l'emploi

Compte tenu des contraintes financières que l'ONFP a connues cette année, l'étude prévue dans le plan opérationnel pour un montant de 50 millions a été reportée à 2019.

Activité 1.1.1.2 : Diffuser le rapport sur les besoins de qualification en ressources humaines dans les secteurs prioritaires de l'économie à l'horizon 2025

Le rapport sur les besoins du Sénégal en ressources humaines qualifiées dans les secteurs prioritaires de l'économie à l'horizon 2025 a été imprimé et partagé avec les autorités et les partenaires à l'occasion d'un atelier organisé le 12 septembre 2018 à Dakar. Ce document, qui comporte des données fines sur la demande du marché du travail, a été bien apprécié par ces derniers. Il constitue désormais un outil de pilotage et de prise de décision concernant la mise en place de nouvelles offres de formation professionnelle en cohérence avec les besoins du secteur productif.

Résultat 1.1.2 : Des programmes et projets de recherche sur des thèmes en lien avec la formation professionnelle sont appuyés

Activité 1.1.2.1 : Appuyer les projets de recherche dans le cadre de thèses ou mémoires sur la FP

A cause des difficultés financières survenues en 2018, seuls trois porteurs de thèses ou mémoires portant sur la formation professionnelle ont pu bénéficier d'un appui financier de l'Office, en vue de conduire les enquêtes en lien avec leur thème de recherche. En plus de ces bénéficiaires, deux dossiers de demande d'appui ont été instruits et pourraient faire l'objet d'un appui en 2019.

Objectif Spécifique 1.2 : Accroître l'accès des travailleurs et des demandeurs d'emploi à la qualification professionnelle

En vue d'accroître l'accès des travailleurs et des demandeurs d'emploi à la qualification, le plan opérationnel 2018 a prévu la formation de 30 000 travailleurs et demandeurs d'emplois, l'organisation des ateliers de concertation avec les acteurs des branches professionnelles, l'élaboration de référentiels et la certification de 100 travailleurs par la VAE.

Résultat 1.2.1 : Des travailleurs et demandeurs d'emploi sont formés ou certifiés sur la période

Activité 1.2.1.1 : Former les travailleurs et demandeurs d'emplois

Fidèle à sa vision et à sa logique de soutien à l'employabilité des bénéficiaires et à l'amélioration de la productivité du travail qui constitue une de ses missions, l'ONFP a conduit cette année, à travers les 14 régions du pays, plusieurs opérations de formation dans plusieurs domaines, avec l'assistance des opérateurs agréés. Le nombre de formés enregistré est de **8 957** travailleurs et demandeurs d'emploi au 31 décembre 2018, contre **7788** en 2017, soit 1 169 formés de plus, représentant une augmentation de 15%.

Le budget global engagé pour mettre en œuvre ces formations est de **1 270 472 613 F CFA**. Il aurait été possible d'atteindre l'objectif de former 30 000 bénéficiaires si les **3 676 066 031 F CFA** de la CFCF complémentaire étaient disponibles. Tous les programmes phares ont dû être suspendus.

Le tableau ci-dessous présente la répartition des effectifs formés par région selon le genre.

Tableau 1 : Répartition des effectifs formés par région et selon le genre

REGION	HOMMES	FEMMES	TOTAL	RATIO
DAKAR	959	1 135	2 094	23,4%
DIOURBEL	65	364	429	4,8%
FATICK	115	216	331	3,7%
KAFFRINE	77	39	116	1,3%
KAOLACK	254	659	913	10,2%
KEDOUGOU	260	84	344	3,8%
KOLDA	931	606	1 537	17,2%
LOUGA	67	563	630	7,0%
MATAM	54	43	97	1,1%
SAINT-LOUIS	126	272	398	4,4%
SEDHIOU	267	283	550	6,1%
TAMBACOUNDA	338	64	402	4,5%
THIES	65	83	148	1,7%
ZIGUINCHOR	682	286	968	10,8%
TOTAL	4 260	4 697	8 957	100,0%
RATIO (%)	47,6	52,4	100,0	

La région de Dakar, qui représente 23,1% de la population totale du Sénégal a enregistré 2094 formés, soit 23,4% de l'effectif total en 2018. Elle est suivie par celle de Kolda 17,2%, celle de Ziguinchor 10,8%, celle de Kaolack 10,2% et celles de Louga et Sédhiou 7% et 6% respectivement. Les autres régions ont enregistré des taux inférieurs à 5%.

Comme en 2017, la répartition des formés par région est inégale. Les effectifs de Dakar et de certaines régions ont baissé par rapport à 2017 : de 37 à 23,4% pour Dakar, de 12 à 10,2% pour Kaolack, de 6 à 3,7% pour Fatick et de 11 à 4,4 % pour Saint-Louis.

Par contre, les effectifs de trois régions d'intervention du projet ACEFOP, qui ont accueilli des formations en APC ont augmenté : de 2 à 10,8% pour Ziguinchor de 7 à 17,2% pour Kolda et de 2 à 6,1% pour Sédhiou. L'effectif de la région de Louga a aussi connu une augmentation sensible en passant de 1 à 7%.

Par rapport à la dimension genre, les femmes occupent la part la plus importante des formés avec 52,4% de l'effectif total.

Comme en 2017, l'ONFP a formé dans plusieurs domaines. Le domaine du tertiaire continue d'occuper la première place dans les effectifs formés puisqu'il représente près de 45%, suivi de l'agro-alimentaire (12%), de l'agri-élevage (11,38%), et de l'environnement (10%) qui a concerné pour l'essentiel les formations sur les métiers verts exécutées dans le cadre du Projet SEN028.

Toutefois, il convient de noter que les formations du tertiaire offertes par l'ONFP épousent une logique de qualification à des titres professionnels qui offrent des opportunités réelles d'emploi. Ces formations du tertiaire qui ont un potentiel d'employabilité réel, portent en partie sur des profils d'aides comptables, de caissiers, d'attachés en passation de marchés, de développeurs web, etc.

Tableau 2 : Répartition des formés par domaine

DOMAINES	Total	Ratio
AGRI-ELEVAGE	1 019	11,38%
AGRO-ALIMENTAIRE	1 071	11,96%
ART	225	2,51%
BTP	214	2,39%
CHIMIE	202	2,26%
COUPE-COUTURE	299	3,34%
ELECTRO TECHNIQUE/MECANIQUE	118	1,32%
ENVIRONNEMENT	905	10,10%
TERTIAIRE	4 007	44,74%
INFORMATIQUE	413	4,61%
LANGUES	45	0,50%
PRISE EN CHARGE	222	2,48%
PECHE	13	0,15%
RESTAURATION	174	1,94%
TRANSPORT	30	0,33%
TOTAL	8 957	100,00%

En 2018, les formations débouchant sur la délivrance de titres de qualification qui s'adossent sur les classifications des conventions collectives de branches ont fortement baissé par rapport à 2017, passant de 62% en 2017, à 15,2% en 2018.

La non-disponibilité de ressources financières attendues durant l'année 2018 explique cette baisse, car les formations sur les titres de qualification sont d'un coût relativement élevé. Le choix a été fait de mettre l'accent sur le renforcement de capacités pour atteindre un nombre significatif.

Le tableau ci-dessous présente la répartition des formés par type de certification.

Tableau 3 : Répartition des formés selon le type de certification

Répartition des formés par type de formation	Effectifs	Ratio
Renforcement de capacités	7 592	84,8%
Titres de qualifications	1 365	15,2%
TOTAL	8 957	100,0%

S'inscrivant dans sa logique d'implication dans les programmes et projets d'investissement publics et privés, conformément à ses engagements vis-à-vis des partenaires techniques et financiers, l'ONFP a appuyé au total, treize (13) projets ou programmes, permettant ainsi de former 3130 bénéficiaires dont 1577 du projet ACEFOP.

Tableau 4 : Répartition des formés selon le projet ou programme

PROGRAMMES ACCOMPAGNES	EFFECTIF
Fonds national de Crédit pour les Femmes (FNCF)	168
Programme d'Urgence de Modernisation des Axes et Territoires frontaliers (PUMA)	34
Agence de Sécurité de Proximité (ASP)	219
Programme des Domaines agricoles communautaires (PRODAC)	25
Délégation générale à la Protection sociale et à la Solidarité nationale (DGPSN)	91
Fédération des Groupements et Associations féminins de la Famille Militaire du Sénégal (FEGAFFAMIS)	60
Agence nationale pour la Promotion de l'Emploi des Jeunes (ANPEJ)	45
Plateforme d'Appui des initiatives du Nord (PINORD)	38
Projet d'Appui aux Initiatives de Co-développement économique local dans la Région de Sédhiou (PAICODELS)	114
Programme SEN/028	721
Projet ACEFOP	1577
GRES/France en partenariat avec la Commune de Bargny	13
Projet Entrepairs (FOREM)	25
TOTAL	3130

L'ONFP a aussi accompagné au cours de l'année, 85 bénéficiaires des groupes à besoins spécifiques, ce qui montre le caractère inclusif de son intervention.

Tableau 5 : Répartition des groupes à besoins spécifiques accompagnés

GROUPES SPECIFIQUES	EFFECTIF
Personnes vivant avec un handicap	40
Association pour la scolarisation des talibés (ASCOTAL)	20
Centre de Prise en charge Intégrée des Addictions de Dakar (CEPIAD)	25
TOTAL	85

En outre, quatre collectivités territoriales ont été accompagnées pour un effectif de 122 demandeurs.

Tableau 6 : Répartition des bénéficiaires des collectivités territoriales accompagnées

COLLECTIVITES TERRITORIALES	EFFECTIF
Commune de Mbacké	60
Mairie de Ngayokhème	28
Commune de Bargny	20
Commune de Nétéboulou	14
TOTAL	122

Concernant les entreprises, l'ONFP n'a pas dérogé à la règle. En effet, 222 agents ont bénéficié d'une formation qualifiante en vue d'améliorer la productivité du travail.

Tableau 7 : Répartition du personnel des entreprises accompagnées

ENTREPRISES	EFFECTIF
SOPASEN	7
AGRIDEV	60
ONG "La lumière"	65
KASADEGUE	45
SGO	45
TOTAL	222

L'ONFP a réalisé ce résultat en mobilisant au total 293 opérateurs sur les 371 opérateurs agréés, soit 79% des opérateurs agréés, dont 59% sont à Dakar. En 2017, le nombre d'opérateurs mobilisés était de 212 sur 323 opérateurs agréés, soit une augmentation de 48 opérateurs. Cette augmentation se traduit de l'application rigoureuse des dispositions du manuel de procédures en matière de mobilisation des opérateurs.

Pour des programmes spécifiques directement mis en œuvre par la Direction de l'Ingénierie et des Opérations de Formation (DIOF) notamment avec les partenaires, des personnes ressources ont été mobilisées pour l'animation de sessions de formation.

Les procédures y afférents sont consignées dans le manuel de procédures.

L'évaluation faite des interventions des opérateurs par la Direction des Evaluations et Certifications (DEC) n'a pas révélé de cas de défaillances notoires ou significatives.

Activité 1.2.1.2 : Organiser le processus de Certification des travailleurs par la VAE

Le processus de certification par la VAE, expérimenté en 2015 avec succès, a démarré au cours du second semestre par l'information au public, la distribution de fiches et l'inscription des candidats.

Quatre titres de qualification sont visés pour un effectif de 250 bénéficiaires répartis comme suit :

- Ouvriers coffreurs (50) ;
- Opérateurs de transformation de céréales locales (100) ;
- Serveurs (60) ;
- Dockers (40).

La phase d'accompagnement prévue au deuxième semestre a été finalement reportée puisque assujettie à la mise à disposition des ressources financières nécessaires et suffisantes.

Activité 1.2.1.3 : Organiser des ateliers d'élaboration et de validation des référentiels avec les acteurs des branches professionnelles

En ce qui concerne l'élaboration et la validation des référentiels de titres, l'ONFP a conduit en interne le processus d'élaboration d'une douzaine de référentiels de titres qui vont servir de base aux opérations de formations qualifiantes qu'il met en œuvre. Ces référentiels concernent les métiers suivants :

- Agent de production horticole plein champ ;
- Agent de productions grandes cultures ;
- Chef de production exploitation agricole ;
- Agent de production horticole sous serre ;
- Ouvrier installateur énergie solaire ;
- Opérateur de laboratoire en géotechnique ;
- Couvreur ;
- Aide électricien ;
- Monteur de blocs modulaires ;
- Monteur d'échafaudages fixes ;
- Monteur d'échafaudages mobiles ;
- Conducteur de machines types Offset.

Seuls 4 sur les 12 référentiels ont pu faire l'objet d'ateliers de validation avec les acteurs des branches professionnelles. Les ateliers de validation prévus avec les professionnels pour le reste ont été reportés en 2019, lorsque les ressources financières seront disponibles.

D'autres référentiels existants comme l'ouvrier coffreur, l'ouvrier bétonneur, l'ouvrier plombier ont été mis à jour au cours de la période.

Par ailleurs, en collaboration avec le projet PF2E, et la société PROQUELEC, l'ONFP a contribué à l'élaboration de 04 référentiels de titres dans le domaine de l'électricité :

- Géomaticien en réseaux électriques, catégorie AM3 : Agent de maîtrise 4^{ème} échelon et technicien 4^{ème} échelon ;
- Inspecteur d'installation électrique, catégorie M4 : Agent de maîtrise 4^{ème} échelon et technicien 4^{ème} échelon ;
- Diagnostiqueur d'installation électrique, catégorie AM3 : Agent de maîtrise 4^{ème} échelon et technicien 4^{ème} échelon ;
- Contrôleur d'installation électrique, catégorie AM4 : Agent de maîtrise 4^{ème} échelon.

Objectif spécifique 1.3 : Renforcer le réseau d'infrastructures de formation professionnelle

Résultat 1.3.1 : Des lycées et centres de formation professionnelle sont construits et équipés à Dakar et dans des régions

L'ONFP a assuré sa mission de maîtrise d'ouvrage déléguée de construction de centres de formation professionnelle dans le cadre du projet FPEC et des huit centres confiés par le MEFPA. La mise en œuvre de cette mission s'est heurtée au cours de l'année à quelques difficultés liées notamment : au foncier, aux délais d'approbation des contrats, à la mobilisation de la contrepartie de l'Etat et à l'approvisionnement des chantiers.

Il faut noter que ces chantiers font l'objet de rapports périodiques envoyés au maître d'ouvrage (le MEFPA) conformément aux termes de la convention de maîtrise d'ouvrage déléguée. Au total, quatre rapports ont été produits au cours de l'année 2018.

Les études architecturales et techniques étant réalisées pour l'essentiel en 2017, il était prévu en 2018 les activités ci-après :

- achèvement des travaux de réhabilitation des trois lycées techniques ;
- équipement des Lycées techniques ;

- construction et équipement de sept centres de formation professionnelle dédiés aux trois clusters dans le cadre du projet FPEC ;
- achèvement des travaux de construction, des huit (08) CDFP à l'intérieur du pays ;
- suivi et contrôle technique des travaux.

Activité 1.3.1.1 : Réhabiliter les Lycées techniques

Les travaux de réhabilitation des Lycées techniques se sont poursuivis en 2018 avec une plus grande célérité, malgré quelques difficultés qui ont marqué l'année.

Ces travaux devaient s'achever au plus tard le 30 novembre 2018, mais, à cause des retards notés au LTID et au LTIMK liés à la non libération totale des salles de cours et des laboratoires, une prolongation de 4 mois a été accordée à l'entreprise Mbakol attributaire des deux lots du LTID et du LTIMK. Concernant le marché du LTAP, la réception provisoire a eu lieu le 07 décembre 2018.

Activité 1.3.1.2 : Equiper les Lycées Techniques

Après un long processus ponctué par la validation des listes d'équipements, l'arbitrage sur les budgets, les échanges sur l'imputation budgétaire, le choix sur le type de marché à passer, la publication et l'ouverture des plis, le marché des équipements des lycées a été attribué le 12 décembre 2018 provisoirement à l'entreprise Fermon LABO. Le montant du marché est de **4 177 751 595 F CFA**, dont **2 501 137 853 F CFA** en tranche ferme et **1 676 613 742 F CFA** en tranche conditionnelle.

Le contrat est déjà établi, mais la signature et l'approbation butent sur la disponibilité de l'attestation d'existence de fonds qui doit être délivrée par le maître d'ouvrage.

Activité 1.3.1.3 : Construire les centres de formation en horticulture

Concernant les centres de formation en horticulture de Thiéppe et de Nétéboulou, les travaux démarrés en début d'année avancent avec cependant un retard par rapport aux délais contractuels. Ces retards sont dus à des facteurs externes et internes liés à l'accès au site, au temps mis dans l'approbation des contrats, à la mise à disposition des plans d'exécution technique, à l'approvisionnement des chantiers, au manque de personnels, à la reprise des plans de terrassement etc.

Face à cette situation, le Directeur Général a pris des mesures pour accélérer la cadence. Il s'agit notamment de :

- l'affectation d'un technicien supérieur sur le site de Nétéboulou, pour mettre la pression sur l'entreprise ;
- l'organisation plus fréquente de rencontres du CTSP avec la participation des entreprises ;
- la transmission de lettres d'avertissement,
- l'organisation de visites de chantiers à des périodes plus rapprochées ;
- la prolongation des délais contractuels.

Activités 1.3.1.4 : Electrifier les centres de formation en Horticulture de Thieppe et de Nétéboulou

Concernant l'électrification des centres financée par la contrepartie Etat, pour un montant de 468 676 071 F CFA, les travaux ont démarré effectivement en décembre 2018, soit 18 mois après la transmission de la demande d'approbation du contrat.

Activité 1.3.1.5 : Equiper les centres de formation en Horticulture de Thieppe et de Nétéboulou

En ce qui concerne l'équipement des deux centres, le processus engagé en 2017 a abouti à la validation, le 14 novembre 2018, par le Comité technique de Suivi du Projet (CTSP) de la liste des équipements des deux centres ainsi que leurs spécifications techniques.

Activité 1.3.1.6 : Construire les centres de formation en aviculture

Cette activité concerne le centre de référence de Diamniadio et les deux centres satellites de Saint-Louis et de Mbao.

A l'exception des centres satellites en aviculture dont la procédure de sélection des entreprises chargées des travaux est suspendue depuis le 16 juillet 2018 en attendant l'avis de l'AFD sur le DAO et le temps perdu en amont dans la mise à disposition du foncier ainsi que la disponibilité de la contrepartie Etat, les travaux de construction du centre de référence ont bien démarré en 2018, même s'il faut noter un retard par rapport au délai contractuel. Ce retard est dû d'une part, au litige foncier qui a entraîné un arrêt des travaux de 51 jours sur décision de la DSCOS et

d'autre part, à l'absence de plans d'exécution technique et à l'inondation du site causée par une obstruction du canal d'évacuation des eaux de pluies en amont.

Au vu de cette situation, le MOD a décidé de prolonger le délai contractuel pour permettre à l'entreprise de rattraper son retard.

Activité 1.3.1.7 : Equiper les centres de formation en aviculture

Pour mettre en œuvre cette activité, l'Office s'est attaché les services d'un expert en équipement qui a aidé à l'élaboration de la liste et des références. Cette liste a été validée par le comité technique de suivi du projet le 5 septembre 2018 à l'ONFP. La publication de l'avis d'appel d'offres est prévue en 2019.

Activité 1.3.1.8 : Construire les centres de formation en tourisme de Diamniadio, de Saint-Louis et de Ziguinchor

Pour le centre référence de formation aux métiers du tourisme de Diamniadio, les travaux connaissent une nette évolution même s'il faut noter un retard par rapport au délai contractuel. Comme pour le centre de référence en aviculture, ce chantier a connu un litige foncier qui a bloqué les travaux pendant 51 jours sur décision de la DSCOS et une inondation pendant l'hivernage.

Concernant les centres satellites de Saint Louis et de Ziguinchor, les travaux ont démarré en 2018 et connaissent des taux d'exécution assez satisfaisant, malgré les contraintes liées à chaque chantier.

Activité 1.3.1.9 : Equiper les centres de formation en tourisme

En ce qui concerne l'équipement des centres, la liste et les spécifications techniques ont été élaborées, mais le CTSP a décidé d'améliorer le document suite à l'atelier de validation. Le DAO sera lancé en 2019, en principe.

Le tableau ci-dessous présente l'état d'avancement global des chantiers du projet FPEC au 31 décembre 2018.

Tableau 8 : Etat d'avancement physique des chantiers du projet FPEC au 31 décembre 2018

Projets	Niveaux d'exécution physique des travaux	Observations
Réhabilitation du LTAP	Travaux exécutés à 100%	Chantier réceptionné le 07 décembre 2018
Réhabilitation du LTID	Travaux exécutés à 89%.	Retard par rapport au planning général lié à : <ul style="list-style-type: none"> - à la non libération des emprises et des salles à réhabiliter ; - aux 2 mois d'attente pour disposer des attestations d'existence de crédits et de fonds en vue de la signature de l'avenant ; - au temps mis (70 jours) pour l'approbation des contrats de l'avenant par le MEFP.
Réhabilitation du LTID	Travaux exécutés à 93%.	Retard par rapport au planning général lié : <ul style="list-style-type: none"> - à la libération des emprises et des salles à réhabiliter ; - aux 2 mois d'attente pour disposer des attestations d'existence de crédits et de fonds en vue de la signature de l'avenant ; - au temps mis (70 jours) pour l'approbation des contrats de l'avenant par le MEFP.
Construction du centre de formation en horticulture de Thieppe	Travaux exécutés à 21%	Retard des travaux du fait de : <ul style="list-style-type: none"> - l'absence de route qui a rendu difficile l'accès au site à cause de sa nature dunaire causant un sérieux problème d'acheminement des matériaux ; - le temps mis (5 mois) pour l'approbation des contrats - idée du changement de site agitée après le démarrage des travaux entraînant un arrêt des travaux de deux semaines ; - le temps mis pour la mise à disposition des plans de terrassement par le maitre d'œuvre ; - la reprise des études topographiques
Construction du centre de formation en horticulture de Nétéboulou	Travaux exécutés à 8%	Retard des travaux lié : <ul style="list-style-type: none"> - A la difficulté de trouver du personnel à cause d'informations faisant état d'une présence d'hippopotames aux alentours du site ; - au temps mis pour la mise à disposition des plans d'exécution par le maitre d'œuvre - à l'éloignement des carrières de graviers et de sable
Construction du centre de référence de formation en aviculture de	Travaux exécutés à 34%	Retard des travaux lié : <ul style="list-style-type: none"> - au litige foncier sur une partie du site ayant entraîné un arrêt des travaux de 51 jours par la DSCOS

Diamniadio		- à la réduction de la superficie du site due à l'occupation d'une partie par un tiers - à l'inondation sur le site
Construction des centres satellites de formation en aviculture de Saint-Louis et Mbaou	0%	Processus de sélection de l'entreprise des travaux suspendu faute d'avis de l'AFD sur le DAO transmis depuis le 16 juillet 2018.
Construction du centre référence de formation en tourisme de Diamniadio	Travaux exécutés à 31%.	Retard dans l'exécution des travaux à cause : - d'un litige foncier sur une partie du site ayant entraîné un arrêt des travaux de 51 jours suite à la sommation de la DSCOS - Inondations sur le site ; - l'absence de plans approuvés
Construction du centre satellite en tourisme de Saint-Louis	Travaux exécutés à 40%.	Retard lié à la reprise des études géotechniques suite au changement du site
Construction du centre satellite en tourisme de Ziguinchor	Travaux exécutés à 48%.	Retard lié aux fortes pluies recensées dans la zone ayant entraîné un ralentissement des travaux

Activité 1.3.1.10 : Construire des infrastructures administratives et pédagogiques

Il était prévu la construction d'infrastructures administratives et pédagogiques en 2018, pour le compte de l'Office, en vue de renforcer son dispositif de formation. Ces infrastructures, qui devaient être réalisées sur fonds propres, n'ont pu être réalisées à cause des contraintes financières. L'activité est reportée en 2019.

Activité 1.3.1.11 : Assurer le contrôle technique des travaux

Au cours de l'année, les 03 bureaux de contrôle sélectionnés : Bureau Veritas, Apave sahel et ICOS ont procédé à l'examen, à l'approbation des plans et des lots techniques, à la vérification de la conformité des réalisations par rapport aux plans validés à travers des missions ponctuelles de suivi sur site et à la fourniture de rapports trimestriels et de PV de réception, conformément aux engagements contractuels pour un suivi efficace des différents jalons. Les bureaux de contrôle ont examiné et donné 126 avis au cours de l'année.

Activité 1.3.1.12 : Assurer le suivi des travaux

Quant aux maitres d'œuvre, ils ont élaboré les plans architecturaux, les plans des lots techniques et ont fait les études environnementales. Ils ont également assuré un suivi permanent de la conformité des travaux par rapport aux plans architecturaux, techniques et environnementaux et fournit 182 PV de chantiers qui renseignent sur l'état d'avancement des travaux.

Conformément à sa mission de suivi des questions environnementales en lien avec le projet FPEC, l'ONFP a conduit dans les régions de Saint-Louis, Louga, Tambacounda, Kédougou et Ziguinchor une série de missions pour s'assurer de la réalisation des travaux dans le respect des normes et de la conformité relative aux dispositions de sauvegardes environnementales et sociales que tous les prestataires (Maitres d'œuvres et Entreprises) doivent considérer. Il s'agit essentiellement des activités réalisées pour le respect des dispositions environnementales et sociales ainsi qu'une revue des cahiers de Clauses Environnementales et Sociales dans les dossiers d'appel d'offres et les études environnementales et sociales.

Activité 1.3.1.13 : Acquérir des équipements pour les deux centres ONFP

Compte tenu des contraintes budgétaires qui n'ont pas permis la construction de ces infrastructures, cette activité a été reportée en 2019.

Objectif Spécifique 1.4 : Elargir la production et la diffusion de supports pédagogiques

Résultat 1.4.1 : Des manuels et guides d'apprentissage sont édités, imprimés et diffusés

Activité 1.4.1.1 : Produire des manuels

Pour créer les conditions d'une formation professionnelle de qualité, le MEFPA a fait du manuel technique un intrant à rendre disponible. Ainsi, il a confié à l'ONFP dans le cadre du programme SEN028 la mission de production des ressources pédagogiques (16 manuels de formation professionnelle et 12 guides d'apprentissage) à travers une convention de financement. Malgré l'engagement et la bonne volonté des équipes de rédaction, la contrainte financière que l'Office a subie n'a pas permis de finaliser le processus au 31 décembre de l'année.

En effet, seuls trois (03) manuels ont été édités et imprimés dont un en deux tomes et chacun en mille exemplaires. Il s'agit des titres suivants :

- coiffure, mise en forme et modification de la forme des cheveux ;
- teinture, réalisation d'un ouvrage teint : uni avec motifs en batik (tomes 1 et 2) ;
- horticulture, production de plants, légumes, fruits et fleurs.

Activité 1.4.1.2 : Organiser une cérémonie de présentation

Une cérémonie de présentation de ces manuels a été organisée le 25 octobre 2018 à l'Hôtel Terrou-bi, sous la présidence effective de : Monsieur Mamadou Moustapha THIOUNE, Secrétaire général du Ministère de la Formation professionnelle, de l'Apprentissage et de l'Artisanat, en présence de M. Quentin Bourdeaux, Représentant résident de Lux-Dev, de M. Rui Fernande, Représentant de l'Ambassade du Grand-Duché de Luxembourg au Sénégal, M. Sanoussi DIAKITE, Directeur général de l'Office national de Formation professionnelle et des Directeurs et chefs de services dudit département.

Cette cérémonie a servi de cadre pour communiquer sur cette mission de l'Office, mais aussi pour remettre aux rédacteurs formés leur attestation.

L'état d'avancement des 24 autres manuels et guides d'apprentissage restant se présente comme suit : 14 montés, 05 prêts pour le montage et 05 à achever. Ces manuels seront finalisés et imprimés en 2019 si les 148 millions du SEN/028 qui ont été ponctionnés sont restitués.

1.2. AXE 2 : CAPACITES D'INTERVENTION DE L'ONFP

Objectif Spécifique 2.1 : Renforcer quantitativement et qualitativement les ressources humaines

Résultat 2.1.1: Le dispositif institutionnel de l'ONFP est renforcé

Activité 2.1.1.1 : Recruter du personnel permanent et des prestataires

Dans la dynamique de soutien à l'effort de déconcentration de l'offre de service de l'Office et de l'accroissement du volume de production, il était prévu dans le plan opérationnel 2018, le recrutement de 27 nouveaux agents pour un coût prévisionnel de 145 761 180 F CFA et le renforcement des capacités de tout le personnel.

Au 31 décembre de l'année, à cause des difficultés financières, l'ONFP n'a pu recruter que trois agents titulaires et dix prestataires de services sur les 27 prévus.

Activité 2.1.1.1.2 : Elaborer un plan de renforcement des capacités du personnel

Conformément à la planification, un plan de formation a été élaboré et validé au cours de l'année.

Activité 2.1.1.1.3 2 : Renforcer les capacités du personnel

Même si le manque de moyens financiers n'a pas permis la mise en œuvre d'un bon nombre d'activités prévues dans le plan, tous les agents ont pu bénéficier au moins d'une formation en sécurité.

Cette situation a impacté négativement sur la productivité de l'Office, empêchant ainsi l'atteinte de certains indicateurs de l'année comme le nombre de formés fixé à 30 000, la part des dépenses du personnel sur le budget de fonctionnement.

Objectif Spécifique 2.2 : Accroître les ressources financières de l'ONFP

Résultat 2.2.1 : Des ressources financières sont générées à travers des prestations, les requêtes de financement et la vente des biens et services

Activité 2.2.1.1 : Soumettre des requêtes dans le cadre des appels à projets

En plus des fonds provenant du projet FPEC et du programme SEN/028, l'ONFP a bénéficié d'un appui du projet ACEFOP à travers lequel il a signé une convention de délégation de fonds et de mise en œuvre avec Lux-Development en vue d'assurer :

- la formation pédagogique et technique des maîtres d'apprentissage ;
- la formation pédagogique du personnel administratif et des formateurs des établissements publics et privés des régions de Ziguinchor, Kolda, Sédhiou, Tambacounda et Kédougou ;
- l'élaboration de référentiels dans quatre métiers ;
- la production de ressources pédagogiques (manuels et guides).

Dans le cadre du partenariat entre pairs, l'ONFP et l'ANPEJ ont bénéficié conjointement d'un appui technique et financier du FOREM pour la mise en œuvre d'un projet pilote d'adressage et d'accompagnement de jeunes demandeurs d'emploi.

Ce projet pilote s'est traduit par la mise en place d'un dispositif de gestion d'adressage des jeunes et de renforcement des capacités de l'ANPEJ et de l'ONFP dans la conception de programmes de formation appropriés à l'entrepreneuriat des jeunes du Sénégal.

Dans le même sillage, l'ONFP a aussi participé au processus d'identification et de préparation d'autres projets dont la mise en œuvre est prévue en 2019 et dans lesquels il aura un rôle très important à jouer en tant que maître d'ouvrage délégué. Il s'agit du projet SEN/032 du Programme Indicatif de Coopération (PIC) IV, appuyé par le Royaume de Luxembourg, du projet Améliorer l'employabilité des jeunes par l'apprentissage (PEJA) appuyé par la Banque mondiale et d'un projet que la Banque Africaine de Développement (BAD) va financer en vue de promouvoir l'emploi des jeunes dans des secteurs prioritaires.

Objectif spécifique 2.3 : Acquérir des ressources matérielles et techniques nécessaires à la production

Résultat 2.3.1 : Les Directions et services sont équipés

Activité 2.3.1.1 : Equiper le siège et les antennes régionales en matériel et mobilier de bureau

Pour soutenir la cadence de production et poursuivre le processus de déploiement de son offre de service à l'intérieur du pays, l'ONFP a lancé tous les marchés d'acquisition de matériels et mobiliers de bureau à l'exception de celui prévu pour l'Antenne régionale de Saint-Louis dont le chantier n'est pas terminé.

Activité 2.3.1.2 : Maintenir le matériel et les équipements

Tous les marchés relatifs à la maintenance du matériel et des locaux, inscrits dans le Plan de Passation des Marchés 2018 ont été exécutés dans les délais.

Activité 2.3.1.3 : Acquérir du matériel informatique

Tous les besoins en matériels informatiques identifiés ont été satisfaits, suite à l'exécution des marchés prévus.

Activité 2.3.1.3 : Acquérir 3 véhicules

Avec la montée en puissance dans la production de biens et services, l'ONFP a acquis en 2018 deux véhicules 4x4 et une berline. Ces véhicules ont été réceptionnés et mis en circulation, mais à cause des difficultés financières, les factures ne sont pas encore payées.

Activité 2.3.4 : Acquérir des fournitures de bureau et consommables informatiques

Tous les marchés prévus à cet effet ont été exécutés et réceptionnés dans les délais. Il faut souligner cependant que les factures relatives à toutes les activités citées ci-dessus ne sont pas encore payées faute de trésorerie.

Objectif Spécifique 2.4: Renforcer le dispositif institutionnel de management

Résultat 2.3.2 : De nouvelles antennes sont mises en place

Activité 2.4.1.1 : Organiser des cérémonies d'inauguration des antennes

Compte tenu du fait que l'ouverture des six antennes régionales qui était prévue dans le plan opérationnel a été reportée pour les mêmes raisons financières, aucune cérémonie d'inauguration n'a été organisée, même pour les deux antennes de Kédougou et de Matam ouvertes en 2017.

Objectif spécifique 2.5 : Assurer le suivi évaluation du PSD

Résultat 2.5.1 : Des rapports sur l'état d'avancement sont adoptés par le CA et approuvés par les tutelles

Activité 2.5.1.1 : Elaborer et soumettre un rapport de performance 2018

La reddition des comptes étant un principe de la gestion axée sur les résultats, l'ONFP s'est soumis à l'exercice de production et de publication de rapports périodiques pour rendre compte aux autorités et aux partenaires sur l'état d'avancement des activités et de sa performance. En effet, conformément aux dispositions réglementaires et à ses engagements contractuels, des rapports trimestriels, semestriels et annuels ont été élaborés et soumis à qui de droit. La disponibilité de ces rapports a permis aux autorités et autres acteurs d'avoir une visibilité sur l'état des réalisations et la performance de l'ONFP nécessaire à la prise de décision.

1.3. AXE 3 : LEADERSHIP DE L'ONFP

Pour affirmer son leadership national et international, l'ONFP a misé sur deux leviers : le développement d'une communication intense pour améliorer sa visibilité et le renforcement de son réseau partenarial au niveau national et international.

Objectif Spécifique 3.1 : Renforcer l'adhésion des acteurs au niveau national et international autour des missions et des pratiques de l'ONFP

Résultat 3.1.1 : Un plan de communication est élaboré et mis en œuvre chaque année

Activité 3.1.1.1 : Organiser un atelier de finalisation et de validation du plan de communication

Au cours de l'année, un plan de communication adossé au plan stratégique a été finalisé et validé.

Activité 3.1.1.2 : Mettre en œuvre le plan de communication

Le plan de communication a été mis en œuvre au cours de l'année à travers la production de supports de communication (rapport illustré, tee-shirts, banderoles, prospectus...) conçus et diffusés.

En plus des interviews que le Directeur général a accordées à certaines radios et télévisions de la place, toutes les activités phares de l'Office ont fait l'objet d'une couverture médiatique, grâce aux conventions signées avec la RTS, ORIGINE SA et la 2STV.

Ce travail de communication abattu au cours de l'année a permis de susciter l'adhésion des autorités et de positionner l'ONFP parmi les structures que le Président de la République compte renforcer pour mettre en œuvre les grands axes de son quinquennat, notamment l'amélioration du capital humain et la promotion de l'emploi au Sénégal.

Résultat 3.1.2 : L'ONFP participe à des rencontres internationales significatives sur la FPT

Activité 3.1.2.1 : organiser une conférence Internationale avec le centre Inffo

A cause des difficultés financières, la conférence internationale prévue dans le cadre du partenariat avec le Centre Inffo de Paris a été reportée.

Activité 3.1.2.2 : Participer à des rencontres internationales

Conformément à son ambition de renforcer sa visibilité et l'adhésion des acteurs nationaux et internationaux autour de ses missions et pratiques, l'ONFP a participé comme chaque année à des rencontres internationales.

En 2018, l'ONFP a participé à trois rencontres internationales dans le cadre du RAFPRO. Il s'agit de :

- la rencontre des experts du RAFPRO sur la communication administrative tenue à Cotonou (BENIN) du 20 au 22 juin 2018 ;
- la 10^{ème} assemblée générale du Réseau Africain des Institutions et Fonds de Formation Professionnelle (RAFPRO) qui s'est tenue à Dakar (Sénégal) du 12 au 14 juillet 2018 ;
- l'Assemblée générale extraordinaire tenue à Cotonou (BENIN) du 26 au 28 novembre 2018.

Objectif Spécifique 3.2 : Renforcer le réseau partenarial au niveau national et international

Résultat 3.2.1 : Des voyages d'études et d'échange d'expériences sont organisés

Activité 3.2.1.1 : Organiser des missions de benchmarking

Du 11 au 17 février 2018, une délégation conduite par le DG de l'ONFP et son homologue de l'ANPEJ a effectué une visite d'expérience en Belgique (Wallonie-Bruxelles), en vue de prendre connaissance des différentes institutions et dispositifs wallons et bruxellois en matière de formation professionnelle et d'accompagnement vers l'emploi et l'auto-entrepreneuriat. Cette visite s'inscrit dans le cadre de la définition des orientations stratégiques de la future collaboration FOREM-ANPEJ-ONFP.

En plus de cette mission, deux agents de l'ONFP et deux autres de l'ANPEJ ont participé au cours de l'année à une autre visite d'étude au FOREM en Wallonie-Bruxelles dans le cadre du projet Entre pairs initié par l'Office et l'ANPEJ.

Résultat 3.2.2: Des conventions de partenariat sont signées

Activité 3.2.2.1 : organiser des cérémonies de signature de conventions

Six conventions de partenariat ont été élaborées et signées en 2018, permettant ainsi à l'ONFP d'élargir son portefeuille de partenaires au niveau national et international. Les différentes conventions signées, ainsi que les réalisations qui en découlent sont présentées dans le tableau ci-dessous.

Tableau 9 : Etat des conventions signées en 2018

N°	Conventions signées en 2018	Objet de chaque convention	Réalisations de l'année
1	ONFP-PRODAC	Le protocole de partenariat a pour objet de déterminer les modalités et les conditions générales régissant le cadre général de collaboration entre le PRODAC et l'ONFP. Il fixe les engagements des parties contractantes en vue de l'exécution des actions ciblées	Les formations de conducteurs d'engins agricoles, de chef de production d'exploitations agricoles, de gestionnaires d'une entreprise agricole, d'encadreurs en exploitation agricole ont été programmées dans ce cadre et des DETF élaborés. Cependant, avec les difficultés que le partenaire a rencontrées, la mise en œuvre a été reportée.
2	ONFP-SIMPLON.CO	Cette convention a pour objet le développement de liens de partenariat entre l'ONFP et SIMPLON.CO dans le secteur de la formation professionnelle portant notamment sur les formations dans les métiers du numérique au Sénégal	<ul style="list-style-type: none"> - Formation de 40 formateurs en développement Web mobile issus de 20 structures publiques et privées ; - Accompagnement pour la formation de 500 développeurs Web mobile
3	ONFP-RTS	Cette convention fixe les modalités de partenariat entre l'ONFP et la RTS en matière de communication sur les actions phares de l'ONFP	Plus de la moitié des 10 couvertures médiatiques prévues ont été réalisées. De même, le DG a été invité au journal télévisé de 20h, ce qui lui a permis de communiquer sur les activités menées par l'ONFP.

4	ONFP- ORIGINES SA-2STV	Cette convention fixe les modalités d'accompagnement et du sponsoring de cinq (05) émissions thématiques à caractère économique à savoir : « Paroles d'experts » par l'ONFP	Sponsoring de l'émission « Paroles d'experts » par l'ONFP pour 05 numéros dont 02 sont faits avec DIOF et DG
5	ONFP- DESPS	Cette convention de partenariat a pour objet l'accompagnement, le montage et le déroulement des Opérations de formation qualifiante au bénéfice des cibles de la DESPS et le renforcement des capacités techniques et pédagogiques des moniteurs des ateliers.	Un programme de formation qualifiante au profit des cibles de la DESPS dans divers domaines a été mis en place par l'ONFP à cet effet.
6	ONFP- FOREM	Cette convention définit les modalités de gestion des fonds confiés par le FOREM à l'ONFP dans le cadre de l'exécution d'activités de formation liées au projet de création du dispositif de gestion d'adressage des jeunes demandeurs d'emploi et de renforcement des capacités de l'ANPEJ et de l'ONFP dans la conception de programmes de formations appropriés à l'entreprenariat des jeunes, SENEGAL (référence : Appel à propositions 2018-APEFE-BE035/03). Ces fonds s'élèvent à 9 383 euros	Elaboration et validation de trois référentiels de titres pour les métiers (installateur énergie solaire, ouvrier infographe et ouvrier installateur électrique) Formation de 25 demandeurs présentés par l'ANPEJ en infographie

II. PRESENTATION DES INDICATEURS ET ANALYSE DES PERFORMANCES DE L'ONFP

Les indicateurs ciblés en 2018 sont présentés et analysés selon le cadre de performance.

Résultat 1.1.1 : Des études portant sur des problématiques du secteur de la formation professionnelle sont réalisées et diffusées

Ce résultat est mesuré à travers deux indicateurs :

Tableau 10 : Etudes réalisées

Intitulé de l'indicateur	Situation de référence 2015	valeur cible 2018	valeur réalisée 2018	Ecart
Nombre d'études réalisées et diffusées	2	1	0	-1

Il était prévu en 2018 la réalisation d'une étude nationale en vue d'analyser une problématique liée à la formation professionnelle. Compte tenu des difficultés financières, l'activité a été reportée en 2019. Ce qui donne un écart de -1.

Cependant le rapport de l'étude sur les besoins du Sénégal en RH à l'horizon 2025 a été imprimé et remis aux autorités et partenaires techniques et financiers, offrant ainsi au sous-secteur de la FPT et au système du travail, un outil d'aide à la décision permettant une meilleure planification des politiques publiques en matière de Formation professionnelle et d'emplois.

Tableau 11 : Projets de recherche appuyés

Intitulé de l'indicateur	Situation de référence 2015	Valeur cible 2018	Valeur réalisée 2018	Écart
Des programmes et projets de recherche sur des thèmes en lien avec la FP sont appuyés	3	10	3	-7

L'ONFP a poursuivi en 2018 sa mission de production de connaissances sur la FPT à travers l'accompagnement des porteurs de thèses et mémoires de recherche. Cette année, seuls 03 porteurs de projets de recherche sur 10 prévus ont pu bénéficier d'un accompagnement de l'Office, soit un écart de -7. Ce gap s'explique d'une part, par le manque de ressources financières qui n'a pas permis de faire face aux besoins et d'autre part, par la présence de demandes inéligibles.

Résultat 1.2.1 : Des travailleurs et demandeurs d'emploi sont formés ou certifiés sur la période

Tableau 12 : Nombre de formés

Intitulé de l'indicateur	Situation de référence 2015	valeur Cible en 2018	valeur réalisée en 2018	Ecart
Nombre de formés	6156	30000	8 957	-21 043

A cause des contraintes financières exceptionnelles connues en 2018, l'Office n'a formé que **8 957 sur une cible de 30 000**, contre **7788** en 2017, soit 1 169 formés de plus, représentant une augmentation de 15%, pour un coût global de **1 270 472 613 F CFA**. Les ressources provenant des projets et programmes appuyés par les partenaires et dans lesquels l'ONFP assure une mission de MOD ont permis d'atteindre ce résultat qui révèle malgré tout un écart important de – 21 043 par rapport à la valeur cible. Il se justifie par le fait que les ressources nécessaires à l'atteinte de cet objectif et inscrites dans le CDP n'ont pas été disponibles. En effet, en plus de la ponction budgétaire de plus de 1,7 milliard du compte de dépôt, les 3 676 066 031 F CFA attendus en 2018 au titre de la CFCE complémentaire n'ont pas été versés à l'Office, malgré la décision du gouvernement à travers la LFI 2018 de verser 100% de la CFCE au secteur et de répartir 50% de la CFCE complémentaire entre le 3FPT et l'ONFP.

Cette situation a eu comme conséquence, le manque de ressources ayant entraîné un report de certaines actions de formation planifiées, d'où ce gap de – 21043 par rapport à la prévision de l'année.

Tableau 13 : Bénéficiaires ayant obtenu un titre de qualification

Intitulé de l'indicateur	Situation de référence 2015	valeur cible en 2018	valeur réalisée en 2018	Ecart
% de bénéficiaires ayant obtenu un titre de qualification	20%	70%	15,2%	-54,8%

Pour faire face aux difficultés financières, l'ONFP a mis l'accent en 2018 sur les renforcements de capacités moins onéreuses que les formations débouchant sur les titres de qualification. Ainsi, sur une cible de 70% de bénéficiaires ayant obtenu un titre de qualification, l'ONFP a réalisé seulement 15,2%, soit un écart de – 54,8%

Tableau 14 : Répartition selon le genre

Intitulé de l'indicateur	Situation de référence 2015	Année 2017		Ecart
		valeur Cible	valeur réalisée	
% de femmes formées	69%	70%	52,4%	-17,6%

En 2018, la parité est légèrement en faveur des femmes qui représentent 52,4% de l'effectif total, contre 47,6% pour les hommes. Ce pourcentage de femmes formées en 2018 n'a que légèrement augmenté par rapport à la valeur de l'année 2017, passant ainsi de 52% en 2017 à 52,4% en 2018, soit un écart de -17,6% par rapport à la valeur cible de l'année 2018.

Cette situation se justifie par le fait que l'ONFP a une approche basée sur la demande mais aussi, par la mise en œuvre de plus en plus de formation dans des domaines comme le BTP, et l'agri-élevage qui attirent plus d'hommes que de femmes.

Tableau 15 : Etat des formés hors de la région de Dakar

Intitulé de l'indicateur	Situation de référence 2015	valeur cible en 2018	valeur réalisée en 2018	Écart
% de formés hors de la région de Dakar (taux de déconcentration)	51%	60%	77%	+17

Sur une cible de 60% de formés hors de la région de Dakar attendue en 2018, l'Office a réalisé 77%, contre 62% en 2017, soit un écart de +17% par rapport à la prévision de l'année. Ce résultat s'explique, par la montée en croisière des formations mises en œuvre par les antennes régionales, notamment l'antenne de Kolda qui a organisé l'essentiel des formations en APC du projet ACEFOP.

Tableau 16 : Traitement des demandes de formations

Intitulé de l'indicateur	Situation de référence 2015	Année 2017		Ecart
		valeur cible en 2018	valeur réalisée en 2018	
Taux de traitement des demandes de formations	55%	80%	100%	+20%

Sur une cible de 80% prévue en 2018, l'ONFP a réalisé un taux de traitement de 100%, ce qui donne un écart de +20% par rapport à la cible.

L'augmentation du nombre d'antennes régionales et le renforcement en personnel de la DIOF expliquent cette performance.

Tableau 17 : Formations exécutées au profit des organisations de personnes vivant avec un handicap

Intitulé de l'indicateur	Situation de référence 2015	valeur cible en 2018	valeur réalisée en 2018	Écart
Pourcentage de formations exécutées par rapport aux demandes d'organisations de personnes vivant avec un handicap	100%	100%	100%	0

Au cours de l'année, l'ONFP a eu une démarche inclusive en faisant de sorte que toutes les demandes de formation venant d'organisations appartenant à des personnes à besoins spécifiques soient exécutées à 100%.

Tableau 18 : Bénéficiaires certifiés par la VAE

Intitulé de l'indicateur	Situation de référence 2015	Année 2018		Ecart
		valeur Cible	valeur réalisée	
Nombre de bénéficiaires certifiés par la VAE	22	100	0	-100

Du fait des contraintes financières liées au non versement des ressources attendues et de la ponction sur le budget de l'ONFP, la certification par la méthode VAE prévue pour 100 bénéficiaires en 2018 a été finalement reportée, ce qui fait un écart de -100. Cependant le processus a démarré au cours du premier semestre par l'information au public, la distribution de fiches et l'inscription des candidats.

Tableau 19 : Référentiels validés

Intitulé de l'indicateur	Situation de référence 2015	Année 2018		Écart
		valeur cible	valeur réalisée	
Nombre de référentiels validés	25	30	4	-26

Sur une cible de 30 référentiels validés prévus en 2018, l'ONFP n'a pu réaliser que 4 référentiels validés, soit un écart de -26. Cependant, plus d'une dizaine de référentiels ont été élaborés en interne, mais faute de moyens, les ateliers de validation qui étaient prévus ont été finalement reportés à 2019. Seuls 4 ateliers ont été organisés, ce qui a permis de valider ces 04 référentiels.

Il faut rappeler que la validation se fait par les acteurs de la branche professionnelle constituée des organisations d'employeurs et celles des travailleurs.

Tableau 20 : Entreprises accompagnées

Intitulé de l'indicateur	Situation de référence 2015	Année 2018		Ecart
		valeur cible	valeur réalisée	
Nombre d'entreprises accompagnées	8	5	5	0

Dans un souci d'améliorer la compétitivité des entreprises, l'ONFP a accompagné des entreprises de la place à travers des programmes de formation des travailleurs. Ainsi, sur une cible de 5 entreprises accompagnées, l'ONFP a réalisé 5, permettant de former 222 travailleurs, contre 750 formés en 2017.

Tableau 21 : Programmes d'investissement accompagnés

Intitulé de l'indicateur	Situation de référence 2015	Année 2018		Ecart
		valeur cible	valeur réalisée	
Nombre de programmes d'investissement accompagnés	1	2	13	+11

L'ONFP a accompagné en 2018 onze programmes ou projets d'investissement public, soit un écart de +11 par rapport à la cible de l'année. Ce résultat est dû à l'augmentation de la demande des programmes et projets et à la volonté de la Direction générale d'accompagner les demandeurs d'emploi pour les rendre éligibles aux emplois générés par ces investissements, conformément à la volonté du Chef de l'Etat à travers le PSE.

Résultat 1.3.1 : Des Lycées et centres de formation professionnelle sont construits et équipés à Dakar et dans des régions

Tableau 22 : Centres de formations construits et réceptionnés

Intitulé de l'indicateur	Situation de référence 2015	Année 2018		Ecart
		valeur cible	valeur réalisée	
Nombre de centres de formations construits et réceptionnés	1	3	3	0

Au cours de l'année, l'ONFP a réceptionné 3 chantiers. Il s'agit des chantiers du LTAP de Saint-Louis, du CDFP de Sokone et du CDFP de Porokhane. Sur une cible de 3 centres à réceptionner, l'ONFP a en réceptionné 3 au 31 décembre 2018.

Résultat 1.4.1 : Des manuels et guides d'apprentissage sont édités, imprimés et diffusés

Tableau 23 : Supports pédagogiques édités

Intitulé de l'indicateur	Situation de référence 2015	Année 2018		Ecart
		valeur cible	valeur réalisée	
Nombre de supports pédagogiques édités	1	30	3	-27

En 2018, il était prévu d'éditer 30 manuels ou guides pédagogiques, dont 28 sur financement du projet SEN28 et les deux sur fonds propre. Au 31 décembre 2018, seuls 3 manuels ont été édités soit un écart de -27. Ce résultat s'explique par la ponction budgétaire opérée sur le compte de l'ONFP et qui a emporté en même temps les 148 millions de F CFA du projet SEN/028.

Cette contrainte objective n'a pas permis à l'ONFP d'atteindre la cible de l'année.

Tableau 24 : Supports pédagogiques imprimés

Intitulé de l'indicateur	Situation de référence 2015	Année 2018		Écart
		valeur cible	valeur réalisée	
Nombre de supports pédagogiques imprimés	1	12	3	-9

Sur une cible de 12 manuels à imprimer, l'ONFP n'a réalisé que 3 au 31 décembre 2018, à cause des lenteurs liées au manque de ressources découlant de la ponction budgétaire ayant emporté plus de 148 millions du projet SEN028 qui finance l'activité.

Tableau 25 : Supports pédagogiques diffusés

Intitulé de l'indicateur	Situation de référence 2015	Année 2018		Ecart
		valeur cible	valeur réalisée	
Nombre de supports pédagogiques diffusés	1	12	3	-9

La diffusion étant liée à l'impression, 3 manuels imprimés ont été diffusés, ce qui donne un écart de -9 par rapport à la cible de 12 manuels à diffuser prévu en 2018.

Résultat 2.1.1: Le dispositif institutionnel de l'ONFP est renforcé

Tableau 26 : Recrutement d'agents

Intitulé de l'indicateur	Situation de référence 2015	Année 2018		Écart
		valeur cible	valeur réalisée	
Nombre d'agents recrutés	9	27	13	-14

En 2018, sur une prévision de recrutement de 27 agents pour un coût évalué à 145 761 180 F CFA, seuls un (03) agents titulaires et dix (10) prestataires de services ont été recrutés, soit un écart de -14 par rapport à la cible de l'année. En effet, pour palier le déficit en ressources humaines, l'ONFP a fait recours à des prestataires de services en lieu et place d'un personnel permanent, en vue de respecter les ratios budgétaires. Ce résultat faible en termes de recrutement de personnels s'explique par un manque de ressources financières. Cette situation a impacté négativement sur le niveau de production de l'année.

Tableau 27 : Dépenses de personnel sur le budget

Intitulé de l'indicateur	Situation de référence 2015	Année 2018		Écart
		valeur cible	valeur réalisée	
Part des dépenses de personnel sur budget de fonctionnement	15%	7%	3%	-4%

En 2018, l'Office a consacré 3% de son budget aux dépenses du personnel, soit un écart de -4% par rapport à la cible de l'année.

Ce résultat s'explique par une volonté de la Direction générale de maintenir la tendance de 2017 et garder un équilibre des ratios budgétaires, compte tenu des contraintes financières connues cette année.

Tableau 28 : Création d'antennes régionales

Intitulé de l'indicateur	Situation de référence 2015	Année 2018		Écart
		valeur cible	valeur réalisée	
Nombre d'antennes créées	3	6	0	-6

Depuis 2014, l'ONFP s'est engagé dans un processus de déconcentration de ses services à travers l'ouverture d'Antennes régionales dans une logique de territorialisation des politiques publiques.

En 2018, il était prévu l'ouverture de 6 antennes régionales, en plus de celles de Matam et de Kédougou ouvertes en 2017, pour rapprocher davantage l'ONFP de ses usagers et accroître sensiblement le niveau de production de biens et services.

Cette activité n'a pas été réalisée parce que devant être financée par les ressources de la CFCE complémentaire.

La Direction générale a décidé de la reporter en attendant de recevoir les fonds nécessaires.

Tableau 29 : Absorption des crédits des recettes mobilisées

Intitulé de l'indicateur	Situation de référence 2015	Année 2018		Écart
		valeur cible	valeur réalisée	
Taux d'absorption des crédits	52%	80%	94%	+14%

En 2018, l'ONFP a absorbé au total 94% des recettes mobilisées, soit une augmentation de 9% par rapport à 2017. Ce résultat donne un écart de +14% par rapport à la cible de l'année qui est de 80%.

Ce résultat s'explique par une augmentation de la capacité de consommation de ressources due à une montée en puissance dans la production des biens et services surtout pour ce qui concerne les ressources provenant des PTFs.

Tableau 30 : Agents ayant bénéficié d'une formation

Intitulé de l'indicateur	Situation de référence 2015	Année 2018		Ecart
		valeur cible	valeur réalisée	
Pourcentage d'agents ayant bénéficié d'une formation	100%	100%	100%	0

Depuis 2013, l'ONFP s'est engagé dans la gestion axée sur les résultats à travers un plan stratégique et un contrat de performance. Cette option rend nécessaire la disponibilité de ressources humaines de qualité, capables d'assurer la performance de la structure pour relever les défis et enjeux du PSE.

Un plan de formation a été élaboré par la DAF et mis en œuvre. Au 31 décembre 2018, même si l'essentiel des formations prévues n'ont pas été réalisées, tous les agents ont bénéficié au moins d'une formation en sécurité, ce qui fait 100%.

Résultat 2.1.2 : Des ressources financières sont générées à travers des appels d'offres et requêtes de financement

Tableau 31 : Ressources financières générées dans le budget

Intitulé de l'indicateur	Situation de référence 2015	Année 2018		Ecart
		valeur cible	valeur réalisée	
Part des ressources financières générées dans le budget	4%	10%	1%	-9%

Sur une cible de 10% de ressources générées dans le budget, l'Office n'a généré qu'un pourcent, soit un écart de -9% par rapport à la cible.

Ces fonds proviennent essentiellement du projet ACEFOP et du budget MOD dans le cadre du projet FPEC.

Cependant, il convient de noter que l'année a été consacrée à la participation dans le processus d'élaboration de trois projets appuyés par des PTFs et dans lesquels, l'ONFP va jouer un rôle très important à partir de 2019.

Résultat 2.3.1 : Les directions et services sont équipés

Tableau 32 : Couverture des besoins en équipements et matériels

Intitulé de l'indicateur	Situation de référence 2015	Année 2018		Écart
		valeur cible	valeur réalisée	
Taux de couverture des besoins en équipements et matériels	90%	90%	100%	+10%

Dans le cadre de la mise en œuvre du Plan Stratégique de Développement et du Contrat de performance, il est prévu d'équiper les Directions et Services en mobiliers et matériels informatiques en vue d'améliorer la performance globale de l'ONFP.

Au 31 décembre de l'année, tous les besoins en équipement et en matériels pour les structures qui fonctionnent ont été satisfaits à 100%, soit un écart de +10%.

Ce résultat s'explique par le fait que l'ONFP a capitalisé une grande expérience dans le domaine de la passation des marchés.

Résultat 2.3.2 : Des systèmes d'information, de gestion et de management performants sont mis en place

Tableau 33 : Les systèmes mis en place

Intitulé de l'indicateur	Situation de référence 2015	Année 2017		Écart
		valeur cible	valeur réalisée	
Nombre de systèmes de gestion en place	3	6	1	-5

En lieu et place de 6 systèmes de gestion à mettre en place en 2018, Le Directeur général a décidé d'améliorer l'application qui gère les formations, en prenant en compte la gestion des opérateurs soit un écart de -5.

Une discussion a été engagée entre le Directeur général et un partenaire français pour développer une nouvelle application permettant de gérer de façon optimale les formations, mais avec le manque de ressources financières le processus a été suspendu.

Tableau 34 : Respect du délai de production du rapport sur l'état d'avancement du CDP

Intitulé de l'indicateur	Situation de référence 2015	Année 2018		Écart
		valeur cible	valeur réalisée	
Délai de production du rapport sur l'état d'avancement du CDP	-	15 août	5 septembre	+ 20 j

Conformément aux dispositions du CDP 2017-2019, l'ONFP a produit un rapport semestriel adopté par le Conseil d'Administration et approuvé par les autorités de tutelle, avec cependant un retard de 20 jours.

Il faut noter que la disponibilité dudit rapport a permis d'évaluer l'état d'exécution du CDP, de relever les difficultés et de tirer sur la sonnette d'alarme, notamment en ce qui concerne la ponction des 1,7 milliard et le non versement par l'Etat de la CFCE complémentaire et ses conséquences sur l'atteinte des résultats de l'année.

Tableau 35 : Respect du délai de production du rapport annuel

Intitulé de l'indicateur	Situation de référence 2015	Année 2018		Écart
		valeur cible	valeur réalisée	
Délai de production du rapport annuel	31 mars	31 mars	19 avril	+19 J

La production du rapport annuel d'activités a connu aussi un retard. En effet prévu pour le 31 mars, il a été finalisé le 19 avril 2018.

Tableau 36 : Respect du délai de production et de soumission des états financiers

Intitulé de l'indicateur	Situation de référence 2015	Année 2018		Écart
		valeur cible	valeur réalisée	
Délai de productions et de soumission des états financiers	30 juin	30 juin	12 juin	+ 18

Le 30 juin est le délai réglementaire de rigueur pour soumettre à validation les états financiers de l'année N-1. Les états financiers de l'exercice concerné ont été soumis au Conseil d'Administration (CA) le 12 juin 2018, soit 8 jours avant le délai réglementaire.

Tableau 37 : Ratio de Solvabilité Fiscale

Intitulé de l'indicateur	Situation de référence 2015	Année 2017		Écart
		valeur Cible	Valeur réalisée	
Ratio de Solvabilité Fiscale	100%	100%	100%	0

La solvabilité est la mesure de la capacité d'une personne physique ou morale à payer ses dettes sur le court, moyen et long terme. Elle permet d'apprécier la capacité à faire face à ses engagements (court, long et moyen terme) du point de vue fiscal. A la fin de l'année, l'ONFP a supporté entièrement sa dette fiscale qu'il a payée dans sa totalité.

Résultat 3.2.2: Des conventions de partenariat sont signées

Tableau 38 : Le partenariat

Intitulé de l'indicateur	Situation de référence 2015	Année 2018		Écart
		valeur Cible	Valeur réalisée	
Nombre de conventions de partenariat signées	3	5	6	+1

Plusieurs conventions de partenariat ont été élaborées ou signées au cours de l'année, permettant ainsi à l'ONFP d'élargir son portefeuille de partenaires au niveau national et international.

Sur une cible de 5 conventions de partenariat à signer, le Directeur général de l'ONFP en a signé au total 6, soit un écart de +1.

La signature de ces conventions a permis la réalisation d'importantes activités de communication, de formation et de capitalisation d'expériences.

III. DIFFICULTES RECONTREES

Au cours de l'année 2018, l'ONFP a fait face à une situation particulièrement difficile. En effet, sur une recette attendue de 4 901 421 374 F CFA portant sur la CFCE et dont 3 676 066 031 F CFA devant provenir de la CFCE complémentaire comme le prévoit le CDP, l'ONFP n'a reçu que 1 314 912 952 F CFA, correspondant à 5% de la CFCE. Cette difficulté intervient alors que 100% de la CFCE est alloué totalement au sous-secteur de la FPT et que la loi des finances initiale 2018 a prévu que les 50% soient répartis entre l'ONFP et le 3FPT (Article, 19 LFI 2018).

En plus, il a subi une ponction budgétaire de plus de 1,7 milliard sur son compte de dépôt, somme qui n'a pas été restituée, malgré les instructions du Chef de l'Etat.

Cette situation a eu des conséquences directes sur sa performance, car plusieurs activités prévues n'ont pas été mises en œuvre faute de ressources humaines ou financières suffisantes, permettant de les conduire. Parmi ces activités, nous pouvons citer l'ouverture des six antennes régionales qui a été reportée et qui aurait eu un impact sur les réalisations de l'année.

C'est le cas aussi du recrutement de 27 agents dont seuls trois titulaires et 10 prestataires ont été finalement recrutés, ce qui n'a pas permis de réaliser l'objectif de 30 000 formés.

L'Office a aussi fait face à d'autres difficultés dans le cadre de sa mission de MOD de construction de centres de formation professionnelle liées au foncier, aux délais d'approbation des contrats au niveau de MEFP, à la mobilisation de la contrepartie Etat et à l'approvisionnement correcte des chantiers.

IV. RECOMMANDATIONS

Pour mettre en œuvre de manière efficace les nouvelles orientations retenues dans le PSD et contribuer à la création des 1 000 000 d'emplois fixé par le Chef de l'Etat au cours de son second mandat, les mesures suivantes méritent d'être prises par les autorités de tutelles.

1. affecter au moins 25% de la CFCE à l'ONFP en cohérence avec les lois de Finances qui répartissent 50% de la CFCE entre l'ONFP et la 3FPT (Article, 19 LFI 2018) pour garantir l'atteinte des résultats visés dans le cadre du

CDP, dès lors que 100% de la CFCE sont alloués au secteur de la formation professionnelle et technique;

2. diligenter la délivrance des attestations d'existence de crédits ou de fonds et l'approbation des contrats dans le cadre du projet FPEC;
3. prévoir dans les lois de finances des enveloppes suffisantes pour couvrir les besoins en contrepartie de l'Etat du projet FPEC, pour éviter les problèmes de couverture financière des marchés.

CONCLUSION

Considéré comme un puissant levier pour améliorer l'employabilité et la productivité du travail au Sénégal, l'ONFP a élaboré un ambitieux PSD pour la période 2017-2021 et un contrat de performance. Comme en 2017, la mise en œuvre du plan opérationnel 2018 s'est heurtée à un manque de ressources financières lié à la ponction de plus de 1,7 milliard et au non versement des **3 676 066 031 F CFA** de la CFCE complémentaire.

Cette situation qui menace la survie de l'Office, constitue un réel risque pour l'atteinte de l'objectif d'un million d'emplois fixé par le Chef de l'Etat dans le cadre de son second mandat.

C'est pourquoi, en plus des efforts internes à faire dans la génération de ressources additionnelles, l'Etat doit allouer à l'ONFP au moins les 25% de la CFCE, d'autant plus que toute la CFCE est allouée à 100% au sous secteur et que la loi des finances prévoit la répartition des 50% entre l'ONFP et le 3FPT.

ANNEXE : ETAT D'EXECUTION DU PLAN OPERATIONNEL 2018

ACTIVITES	NIVEAU D'EXECUTION			OBSERVATIONS
	Réalisée	En cours	Non réalisée	
Réaliser une étude sur la formation professionnelle et l'emploi			x	
Diffuser le rapport sur les besoins de qualification des RH dans les secteurs prioritaires de l'économie à l'horizon 2025	x			
Appuyer les projets de recherche dans le cadre de thèses ou mémoires sur la FP	x			
Former les travailleurs et demandeurs d'emplois	x			
Organiser le processus de Certification des travailleurs par la VAE		x		
Organiser des ateliers d'élaboration et de validation des référentiels avec les acteurs des branches professionnelles		x		
Réhabiliter les Lycées techniques		x		
Equiper les Lycées Techniques		x		
Construire les centres de formation en horticulture		x		
Electrifier les centres de formation en Horticulture de Thieppe et de Nétéboulou		x		
Equiper les centres de formation en Horticulture de Thieppe et de Nétéboulou		x		
Construire les centres de formation en aviculture		x		
Equiper les centres de formation en aviculture		x		
Construire les centres de formation en tourisme de Diamniadio, de Saint-Louis et de Ziguinchor		x		

Equiper les centres de formation en tourisme		x		
Construire des infrastructures administratives et pédagogiques			x	
Assurer le contrôle technique des travaux		x		
Assurer le suivi des travaux		x		
Acquérir des équipements pour les deux centres ONFP			x	
Produire des manuels		x		
Organiser une cérémonie de présentation	x			

AXE 2 : CAPACITES D'INTERVENTION DE L'ONFP

ACTIVITES	NIVEAU D'EXECUTION			OBSERVATIONS
	Réalisée	En cours	Non réalisée	
Recruter du personnel permanent et des prestataires		x		
Elaborer un plan de renforcement des capacités du personnel	x			
Renforcer les capacités du personnel	x			
Elaborer des requêtes de financement de projets ou des offres		x		
Equiper le siège et les antennes régionales en matériel et mobilier de bureau	x			
Maintenir le matériel et les équipements	x			
Acquérir du matériel informatique	x			
Acquérir 3 véhicules	x			
Acquérir des fournitures de bureau et consommables informatiques	x			
Assurer le suivi évaluation du PSD	x			
Elaborer et soumettre un rapport de performance 2018				

AXE 3 : LEADERSHIP DE L'ONFP

ACTIVITES	NIVEAU D'EXECUTION			OBSERVATIONS
	Réalisée	En cours	Non réalisée	
Recruter du personnel permanent et des prestataires		x		
Elaborer un plan de renforcement des capacités du personnel	x			
Renforcer les capacités du personnel	x			
Elaborer des requêtes de financement de projets ou des offres		x		
Equiper le siège et les antennes régionales en matériel et mobilier de bureau	x			
Maintenir le matériel et les équipements	x			
Acquérir du matériel informatique	x			
Acquérir 3 véhicules	x			
Acquérir des fournitures de bureau et consommables informatiques	x			
Assurer le suivi évaluation du PSD	x			
Elaborer et soumettre un rapport de performance 2018				